

Docteur Anne Geffroy-Wernet
Présidente

Docteur Emmanuelle Durand
Vice-Présidente

COMMUNIQUE DE PRESSE du 6 juin 2019

Crise aux Urgences : Halte aux discours, il faut maintenant des actes.

Le SNPHARE soutient la mobilisation nationale des équipes médicales et soignantes des services d'urgence.

La déontologie médicale et le sens des responsabilités des médecins urgentistes et de leurs équipes sont depuis des années à la hauteur de leurs missions de service public. Nier l'extrême gravité de la situation dans les structures d'urgences et dénigrer les revendications des soignants n'est pas à la hauteur des enjeux de santé publique de notre pays.

- Les conditions de travail ne sont plus tenables pour le personnel médical et paramédical des SAMU, des SMUR et des Services d'Accueil des Urgences.
- Les sources d'épuisement sont multiples, liées aux conditions de travail dégradées, aux rythmes de travail de nuit et de week-end, aux plages horaires mouvantes etc.
- Les risques psychosociaux n'ont jamais été aussi élevés dans les équipes.
- Les drames se multiplient dans les structures d'urgences au grand désarroi des familles et des soignants.
- Le nombre de suicide de personnel médical et paramédical dans nos hôpitaux, année après année, ne cesse d'augmenter.
- Les soignants et leurs patients sont sacrifiés par une politique de santé qui reste sourde et indifférente, malgré la gravité de la crise sanitaire actuelle.
- Il y a un non-respect du temps de travail et du code de travail.
- La pénibilité est accrue et est insupportable aux horaires de la permanence des soins.
- La politique nationale de fermetures de lits est en contradiction avec les difficultés majeures, quotidiennes, en aval des urgences.
- Les suppressions de structures de soins SMUR ou SAU sont dangereuses et inacceptables, souvent réalisées sans concertation.
- **Aucun soignant ne s'arrête sans raison. Le SNPHARE connaît l'engagement fidèle et constant des équipes aux valeurs du service public et reste attaché au respect du secret médical qui lie un patient, y compris un personnel soignant, à son médecin.**

Le SNPHARE dresse un constat sans ambiguïté sur la situation des structures d'urgences : les équipes sont sous dimensionnées et en souffrance.

./..



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes-Réanimateurs élargi

Membre adhérent et fondateur de l'intersyndicale « Avenir Hospitalier »
Membre adhérent de l'intersyndicale « Action Praticiens Hôpital », APH
Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, FEMS



Docteur Anne Geffroy-Wernet
Présidente

Docteur Emmanuelle Durand
Vice-Présidente

La Ministre des Solidarités et de la Santé dit rencontrer les urgentistes, mais n'a répondu à aucune de nos demandes de rendez-vous jusqu'ici. Son discours, ce jour, au Congrès Urgence n'est pas à la hauteur de la gravité de la situation nationale dans les structures d'urgences. La déception est grande chez les médecins urgentistes. Le Conseil National de l'Urgence Hospitalière est réactivé depuis un an et demi et aucune action concrète à la mesure de la crise n'a été mise en place. **Nommer une mission nationale est une mesure supplémentaire d'inertie et un message décevant et inadapté** à tous les soignants alors que la sécurité est menacée au quotidien pour tous les patients pris en charge dans les structures d'urgences.

Nous ne voulons pas de énième rapport Mesnier avec des décisions vouées au classement vertical, mais des mesures concrètes, qui articulent les urgences avec toutes les dimensions de l'hôpital : la réforme des urgences doit s'inscrire dans une transformation globale de l'hôpital public.

**Face à cette crise sanitaire qui s'aggrave quotidiennement,
le SNPHARE demande une concertation d'urgence avec la Ministre des Solidarités et de la Santé.
Loin de l'inertie et des beaux discours, le SNPHARE réclame des actes concrets
à mettre en place sans délai dans toutes les structures d'urgences de notre pays.**

Dr Anne Geffroy-Wernet
Centre Hospitalier de Perpignan
Service d'anesthésie-réanimation
20 avenue du Languedoc
66046 Perpignan Cedex 9
Tél : 04 68 61 77 44
Tél portable : 06 63 83 46 70
anne.wernet@snphare.fr

<http://www.snphare.fr>

Dr Emmanuelle Durand
CHU Reims, Hôpital Robert Debré
Service d'anesthésie-réanimation
Rue du Général Koenig
51090 Reims Cedex
Tél : 03 10 73 61 28
Tél portable : 06 60 55 10 65
emmanuelle.durand@snphare.fr